



COMMISSION DE L'ÉNERGIE ET DES SERVICES PUBLICS
NOUVEAU-BRUNSWICK
NEW BRUNSWICK
ENERGY & UTILITIES BOARD

POSSIBILITÉ OFFERTE AU PUBLIC DE COMMENTER

DEMANDE D'ÉNERGIE NB POUR UNE AUGMENTATION DES TARIFS D'ÉLECTRICITÉ

La **Société d'énergie du Nouveau-Brunswick (Énergie NB)** a fait une demande auprès de la Commission de l'énergie et des services publics du Nouveau-Brunswick (Commission) pour l'approbation d'une augmentation moyenne de 2% des tarifs d'électricité qu'elle propose de facturer à compter du 1^{er} avril 2017. Les augmentations demandées sont énumérées par catégorie d'abonnés comme suit :

a) Résidentielle	2,33 pour cent
b) Usage général I	0,90 pour cent
c) Usage général II	2,00 pour cent
d) Usage industriel petite puissance	2,00 pour cent
e) Usage industriel grande puissance	2,00 pour cent
f) Ventes en gros	2,00 pour cent
g) Divers (location et frais)	2,00 pour cent

La demande et les preuves à l'appui sont affichées sur le site Web de la Commission à l'adresse www.cespnb.ca sous l'instance n° 336.

La Commission tiendra une **Session publique** au cours de laquelle tout membre du public qui désire y assister pourra donner des commentaires à propos de la demande d'Énergie NB d'augmenter les tarifs d'électricité. Cette session publique sera tenue le **mardi 24 janvier 2017** au Delta Fredericton, 225, ch Woodstock, Fredericton, N.-B. à **18 h 00**.

Par ailleurs, toute personne désirent soumettre des commentaires par écrit à la Commission peut le faire d'ici le lundi 23 janvier 2017.

Pour participer à la session publique, veuillez vous inscrire auprès de la Commission au plus tard le mercredi 18 janvier 2017, en appelant au 1-866-766-2782 ou par courriel à general@cespnb.ca. Les participants et participantes sont tenus de fournir leurs coordonnées et d'indiquer la langue de leur choix. Veuillez faire référence à l'instance 336 dans votre correspondance.

Veuillez aussi prendre note que la Commission tiendra une audience publique afin d'examiner la demande d'Énergie NB. Celle-ci débutera le 20 février 2017 au Palais des congrès de Fredericton au 670 rue Queen. Les membres du public sont invités à y assister à titre d'observateur.

On peut obtenir des renseignements au sujet de cette instance en contactant la Commission.

Coordonnées de la Commission :

Commission de l'énergie et des services publics du Nouveau-Brunswick
C.P. 5001

15, Market Square, bureau 1400

Saint John (N.-B.) E2L 4Y9

N° sans frais : 1-866-766-2782

Tél. : (506) 658-2504 / Téléc.: (506) 643-7300

Courriel : general@cespnb.ca

Site Web : www.cespnb.ca